District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

PROCES VERBAL N°23 – SAISON 2023/2024

Réunion du :	**07/03/2024**
Président :	TESSIER Yannick
Présents :	CESBRON Jean-Pierre, FROGER Alain, PAUVERT Frédéric, PHILIPPEAU Dominique
Excusés :	CHARBONNIER Jacques, SALMON Éric, SOULON Franck
Assiste :	RIBRAULT Audrey

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.

Préambule :

M. CESBRON Jean Pierre, membre du club de TRELAZE FOYER (513166) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. FROGER Alain, membre du club de LA POMMERAYE POMJ (545613) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. PAUVERT Frédéric, membre du club de PELLOUAILLES CORZE (546318) et du GJ PLESSIS PEL CORZE (561188) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SALMON Eric, membre du club de DAUMERAY AJAX F (545419) et du GJ ETRICHE 2DH (581672), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SOULON Franck, membre du club de TOUTMAULEVRIER SP (550965) et du GJ MAULEZIERES (551361) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) et du GF Orée d'Anjou ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement féminin.

1. Approbation des Procès-Verbaux

Le procès-verbal n°22 du 05/03/2024 est approuvé.

2. Championnat des Féminines – Calendrier D3 F : 2ème phase

Aucune équipe disputant le championnat D3 F est qualifiée pour la suite du déroulement des coupes. Afin de laisser plus de temps à la commission pour préparer la 2nde phase, la 1ère journée de la seconde phase de D3 F est reportée du 21 avril au **28 avril 2024**.

Les 3 journées de cette seconde phase se dérouleront comme suit :

- **Dimanche 28 avril**
- **Dimanche 5 mai**
- **Dimanche 19 mai**

3. Championnats – Matchs non-joués

La commission met à jour le calendrier des matchs non joués.
Certaines équipes sont susceptibles d'avoir 2 rencontres au week-end de Pâques.

4. Coupes

La commission fait le bilan des équipes qualifiées dans chaque compétition.

1) Coupe des Pays de Loire Konica Minolta

Il ne reste plus qu'une équipe qualifiée pour les ¼ de finale : Beaucouzé SC

2) Coupe de l'Anjou M

La commission établit la liste des qualifiés pour les 8èmes de finales.
2 rencontres des 16èmes ne se sont pas déroulées à cause des intempéries.
La commission fixe ces rencontres au **samedi 30 mars** et inverse le lieu des matchs à savoir :

- St Pierre Montrevault AS / Somloiryzernay CP
- Murs Erigné ASI / Maybéléger FC

3) Coupe de l'Anjou F

La commission établit la liste des 4 qualifiés pour les ½ finales qui auront lieu le dimanche 31 mars.

4) Challenge de l'Anjou M

La commission établit la liste des qualifiés pour les 8èmes de finales

La dernière rencontre non-jouée de 16èmes est fixée au **lundi 1er avril :**

- Andrezé Jub Jallais FC / St Martin Aviré

5) Challenge de l'Anjou F

La commission établit la liste des 8 qualifiés pour les ¼ de finale qui auront lieu le dimanche 28 avril.

6) Coupe des Réserves

La commission établit la liste des 16 qualifiés pour les 8èmes de finale.

7) Challenge du District Hubert SOURICE

La commission établit la liste des 16 qualifiés pour les 8èmes de finale.

8) Tirage en public

La commission vérifie les supports informatiques pour la soirée du tirage en public du jeudi 14 mars à 19 h00 à l'IFEPSA.
Les membres de la commission se répartissent les tâches pour le bon déroulement de cette soirée.

9) Lieux des finales

La commission prend connaissance des lieux retenus par le CODIR :

- Finales des coupes le dimanche 9 juin à Doué La Fontaine
- Finales des challenges le dimanche 26 mai à Montilliers
- ½ finales de la Coupe des Réserves le dimanche 2 juin au Puy Notre Dame
- ½ finales du Challenge du District Hubert Sourice le dimanche 12 mai à Maulévrier
- ½ finales du Challenge de l'Anjou Féminines le dimanche 12 mai à la Séguinière

5. Match(s) non-joué(s)

Calendrier des matchs non joués

La commission établit le nouveau calendrier pour les rencontres non-jouées.

Rappel : Les équipes participant à 2 ou 3 compétitions pourraient avoir 2 rencontres le week-end de Pâques.

Cas particulier

➲ **Ste Gemmes S/loire O 1 / Becon Villem St Aug 1**
Match n° 26212795
Seniors M – D1 Groupe A du 03/03/2024

La commission,

Prend connaissance de la feuille de match de la rencontre,

Considérant que l'arbitre officiel de la rencontre a indiqué dans les observations « *suite un arrêté municipal la rencontre n'a pas pu s'effectuer.* »

Par conséquent, décide **match à jouer** à la première date disponible.

6. Match(s) arrêté(s)

➲ **Aubry Chaudron FC 2 / St Aubin JS Layon 1**
Match n° 26215460
Seniors M – D4 Groupe F du 18/02/2024

La commission,

Constate que la rencontre a été arrêté à la 15ème minute de jeu suite à la blessure du joueur n°01 de l'équipe d'Aubry Chaudron FC 2.

Par conséquent, décide **match à rejouer** à la première date disponible

7. Forfait(s) partiel(s)

La Commission enregistre le forfait pour en reporter le bénéfice à son adversaire du jour sur le score de 3 à 0.

Amende égale au droit d'engagement + indemnité au club adverse : *Annexe 5 – Article 26 des Règlements Généraux LFPL.*

FUTSAL

Date rencontre	N° rencontre	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
22/02/2024	26858451	Baugé EA Baugeois 1	Cholet RC 3	Futsal	D2	Cholet RC 3	70 €	100 €

SENIORS F & M

Date rencontre	N° rencontre	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
18/02/2024	27126141	St Aubin JS Layon 2	Champtoceaux castel 2	D5	I	St Aubin JS Layon 2	70 €	100 €
18/02/2024	27126277	Angers Belle Beille	St Laurent Mesnil 3	D5	J	St Laurent Mesnil 3	70 €	100 €
18/02/2024	27126278	Ste Gemmes sur Loire 3	La Daguenière Bohal 2	D5	J	Ste Gemmes/Loire 3	70 €	100 €
18/02/2024	27126031	Briollay us 1	Morannes Es 4	D5	H	Morannes Es 4	70 €	100 €
03/03/2024	27125742	St Gemmes d'Andigné 3	Chaze Henry AS 1	D5	F	Chaze Henry AS 1	70 €	100 €
03/03/2024	27126267	Juigné FC Louet 2	ANGERS BELLE BEILLE 2	D5	J	Juigné FC Louet 2	70 €	100 €

JEUNES

Date rencontre	N° rencontre	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
17/02/2024	27653238	Gjf CorneAndardBrain 2	Angers Vaillante 1	D2 - U19	B	Gjf CorneAndardBrain 2	55 €	100 €
17/02/2024	27652992	La Pommeraye Pomj 1	GJ Maulézières 1	D1 - U19	A	Gj Maulézières 1	55 €	100 €
24/02/2024	27962542	Bouchemaine Es 1	Liré Drain O 2	Chal.Anj. U17		Liré Drain O 2	60 €	-
02/03/2024	27962543	Segré Esha Football 2	GJ St Melaine Juigné 2	Chal.Anj. U17		Gj St Melaine	60 €	-

8. Dossiers transmis par la CDA – Lois du jeu

La commission prend connaissance du procès-verbal n°13 du 04/03/2024 concernant la rencontre :

➲ **Gj Denée JS Layon 1 / Montreuil Juigné BF 2**
Match n° 27649478
U19 – D1 Groupe B du 24/02/2024

Décide **score acquis sur le terrain**

Transmet pour information à la CD Jeunes.

9. Courrier(s)

La Commission rappelle qu'elle ne répond aux demandes des clubs uniquement transmises par la messagerie officielle.

Mail du club de Somloiryzernay cp
Reçu le 27/02/2024

La commission prend connaissance du mail.

Mail de M. GOURICHON Vincent, dirigeant seniors du club de Coron OSTVC
Reçu le 03/03/2024

La commission prend connaissance du mail.

Mail de M. GUILMET Michel, Président du club de St Lambert Levées
Reçu le 04/03/2024

La commission prend connaissance du rapport et le transmet à la CDA pour information.

Mail de M. CHARDONNEAU Régis, Secrétaire du club Les Verchers St Georges
Reçu le 04/03/2024

La commission prend connaissance de la demande.

Mail de M. QUIGNON Sébastien, du club de Valanjou AS
Reçu le 04/03/2024

La commission prend connaissance de la demande.
Le président répondra.

Prochaine(s) réunion(s) :

- ***Jeudi 14 mars 2024 (Tirage en public)***
- ***Jeudi 11 avril 2024***

Le Président	Le Secrétaire de séance
Yannick TESSIER	Alain FROGER